

Les types d'aides communautaires

Pour mettre en œuvre la politique européenne dans les domaines pour lesquels l'Union est compétente, la Commission met en place des instruments financiers et des programmes communautaires qui représentent 2 grands types d'aides : les aides indirectes et les aides directes.

Aides indirectes : les fonds structurels

Forme d'aides majoritaire en termes de volume financier (plus de 75%). Elles financent les 2 politiques de fond de l'Union : la PAC et la Politique Régionale.
C'est le cas des subventions des **Fonds structurels** : FEDER et FSE, et plus largement du Fonds de Cohésion, FEAGA, FEADER, et FEP.

Mode de fonctionnement :

Gestion décentralisée ou partagée :

L'aide allouée par la Commission aux Etats membres est redistribuée en région et gérée par des **organismes intermédiaires** nationaux ou régionaux appelés **autorités de gestion**.
L'examen des projets éligibles se fait en Région suivant les priorités retenues et inscrites dans les documents de référence. Dans le cas de LEADER, ce travail se fait même au niveau local (territoire)

Organisme référent:

Au niveau national :
Ministère concerné par la nature de la politique

Au niveau régional :
Préfecture de Région et Direction Régionale concernée par délégation du Ministère, Région.

Contact:

Trouvez votre contact en région sur le site :
★ <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/> -
rubrique Le contact pour votre projet

Aides directes : les programmes communautaires

Forme d'aide la plus répandue en termes de nombre qui vise à promouvoir des domaines d'activités particuliers comme l'éducation, la jeunesse, la culture, l'innovation, la santé...
Ces aides se matérialisent sous la forme de **subventions ou marchés publics**.

Gestion centralisée :

Les financements sont octroyés directement par la **Commission** européenne. Il n'y a **pas d'intermédiaire** national ou régional.
Elle assure la sélection des projets qui lui sont soumis suite aux appels à proposition ou à projets qu'elle publie au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). Sur certains programmes elle est aidée par des agences exécutives.

Directions Générales de la Commission européenne.

Trouvez la Direction Générale concernée sur le site
★ <http://www.touteurope.fr> - rubrique Thèmes

Aides au financement des Banques européennes

Les banques européennes (BEI, BERD et CEB) n'accordent pas de subventions mais des **aides remboursables**, qui peuvent être combinées avec des aides de la Commission.

★ Les étoiles sont des liens directs vers les sites internet. Suivez-les !



Les aides indirectes : les fonds structurels

Les fonds structurels sont les instruments financiers de l'Union Européenne pour soutenir ses deux principales politiques : La Politique de Cohésion Economique et Sociale (Politique régionale) et la Politique Agricole Commune.

La Politique régionale de développement ou Politique de Cohésion Economique et Sociale

Premier poste de dépenses de l'UE avec plus du tiers de son budget, elle cherche à réduire les écarts de développement entre les régions de l'Union, par un transfert de ressources des régions les plus riches vers les plus démunies. La politique régionale concentre son action sur **3 objectifs, programmes**, financés essentiellement par deux des principaux fonds structurels : le FSE et le FEDER

Convergence	Compétitivité Régionale et Emploi	Coopération Territoriale Européenne
Aider les régions en retard de développement	Renforcer la compétitivité et l'attractivité des régions ainsi que l'emploi	Promouvoir un développement harmonieux et équilibré de l'Union

Le FSE ★: **Fonds Social Européen**, finance la formation professionnelle, l'aide à l'emploi et l'insertion.

Le FEDER ★: **Fonds européen de développement régional** : finance les infrastructures, le développement des PME, les actions pour l'éducation, la santé, la recherche, dans les régions les plus défavorisées.

Le Fonds de Cohésion ★: destiné à l'**aide des pays des plus pauvres de l'UE**, (Etats Membres dont le PNB/hab.<90% de la moyenne communautaire, pour investir dans les infrastructures de transport et dans la protection de l'environnement.)

Le Fonds de Solidarité de l'Union Européenne ★: utilisé comme **aide financière de première urgence**, en cas de catastrophe majeure, pour des actions comme l'hébergement temporaire ou la réparation provisoire des infrastructures indispensables

Documents cadre et déclinaisons au niveau national et régional de la Politique de Cohésion

Orientations stratégiques de la communauté pour la cohésion ★ Site www.ec.europa.eu	Cadre de Référence Stratégique National (CRSN) ★ comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic - articulation des politiques nationales avec la stratégie communautaire - orientations stratégiques FEDER et FSE pour chacun des 3 objectifs - modalités de pilotage et de coordination - éléments de cadrage et contenu des programmes opérationnels Site www.europedirectplr.fr	Programmes Opérationnels (PO) et Documents Opérationnels de mise en œuvre (DOMO) ★ <ul style="list-style-type: none"> FEDER Compétitivité Régionale et Emploi: <ul style="list-style-type: none"> - PO et DOMO FEDER en Midi Pyrénées - DOMO FEDER Massif Central et DOMO FEDER Massif des Pyrénées FEDER Coopération territoriale : <ul style="list-style-type: none"> - PO Coopération Transfrontalière Espagne France Andorre (POCTEFA) - PO Coopération Transnationale Sud Ouest Européen (SUDOE) - PO Coopération Interrégionale (INTERREG IVC) - PO Coopération Interrégionale (ESPON) FSE Compétitivité Régionale et Emploi: <ul style="list-style-type: none"> - PO FSE National et DOMO FSE en Midi Pyrénées Site www.europe-en-midipyrenees.eu - Les documents de référence
---	---	---

La Politique Agricole Commune (PAC) ★

Deuxième poste de dépenses d'intervention de l'Union Européenne, la part de la PAC dans le budget de l'UE est passée de 70% à 34% pour la période 2007-2013. Cette évolution reflète l'extension des responsabilités endossées par l'UE, les économies générées par les réformes et le nouvel accent mis sur le développement rural, auquel sera alloué 11 % du budget au cours de la même période.

1^{er} Pilier : La Politique des Marchés

Repose sur plusieurs mécanismes :

- **l'Organisation commune des marchés agricoles (OCM)** : garantit la stabilité des marchés sur les différents produits
- **les Aides directes aux agriculteurs** : visent à donner aux agriculteurs un revenu minimal garanti
- **les incitations financières** : encouragent les méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.
- **les instruments de maîtrise de l'offre agricole** : pour éviter la sur-production.

Le FEAGA ★ Fonds Européen Agricole de Garantie

2^{ème} PILIER : La Politique de Développement Rural ★

Programme de développement rural organisé autour de 4 axes :

- Axe 1 : Amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers**
- Axe 2 : Amélioration de l'environnement et de l'espace rural**
- Axe 3 : Qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale**
- Axe 4 : LEADER Stratégies de développement local et actions d'assistance technique**

Le FEADER ★ Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Documents cadre et déclinaisons au niveau national et régional de la Politique de Développement Rural

Orientations stratégiques de la communauté OSC ★ pour le développement rural :
Site www.ec.europa.eu

Plan Stratégique National ★ comprenant :
- diagnostic
- articulation des politiques nationales avec la stratégie communautaire
- orientations stratégiques FEADER par axes
- modalités de pilotage et de coordination
- réseau rural
Site www.agriculture.gouv.fr
Décliné d'un point de vue opérationnel en un **Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH)** ★
Site www.agriculture.gouv.fr/

Niveau régional :
Volet Régional Opérationnel du PDRH appelé : **Document Régional de Développement Rural (DRDR)** ★
Site www.europe-en-midipyrenees.eu/

Niveau local :
Leader constitue seulement un des axes du PDRH et du DRDR, décliné au niveau des territoires GAL dans un **Plan de Développement Leader** ★ présentant la stratégie et les dispositifs d'intervention définis par le GAL.
Pour le Quercy Rouergue : site www.leader-quercyrouergue.org

Les aides directes : les programmes communautaires

Il en existe plus de 350. Ils sont organisés par grandes thématiques, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Pour en savoir plus ★ Site www.touteurope.fr rubrique Thèmes

1. Croissance durable

Recherche

- ★ **PROGRAMME-CADRE POUR LA RECHERCHE & DEVELOPPEMENT (7^EPCRD))**
Poursuivre la création de l'espace européen de la recherche (EER).
Sous-programmes : COOPÉRATION, IDEES, PERSONNES, CAPACITÉS, CENTRE COMMUN DE RECHERCHE.

Education, Formation ★

- ★ **PROGRAMME CADRE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE LLP**
Favoriser les échanges, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation.
Sous-programmes : COMENIUS, ERASMUS, LEONARDO DA VINCI, GRUNT-VIG, PROGRAMME TRANSVERSAL, JEAN MONNET.

3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice

Santé et protection des consommateurs ★

- ★ 2E PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE
- ★ PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE DES CONSOMMATEURS

Liberté, Sécurité, Justice ★

- ★ **PROGRAMME-CADRE DROITS FONDAMENTAUX ET JUSTICE.**
Sous-programmes : DAPHNE III★, DROITS FONDAMENTAUX ET CITOYENNETÉ, JUSTICE PÉNALE, JUSTICE CIVILE, PRÉVENIR LA CONSOMMATION DE DROGUE ET INFORMER LE PUBLIC
PROGRAMME CADRE SECURITÉ ET PROTECTION DES LIBERTÉS
PROGRAMME CADRE SOLIDARITÉ ET GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

Entreprises, Innovation, Technologies et Société de l'information

- ★ **PROGRAMME CADRE POUR L'INNOVATION ET LA COMPÉTITIVITÉ (CIP)**
Promouvoir la compétitivité et le potentiel d'innovation de la communauté.
Sous-programmes : PROGRAMME POUR L'INNOVATION ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE, PROG. D'APPUI STRATÉGIQUE AUX TIC, ENERGIE INTELLIGENTE-EUROPE.

Emploi, affaires sociales

- ★ PROGRESS

2. Conservation et gestion des ressources naturelles

Environnement ★

- ★ LIFE+
- ★ ENERGIE INTELLIGENTE-EUROPE (SAVE/ALTENER/STEER)

Jeunesse, Culture et Citoyenneté ★

- ★ JEUNESSE EN ACTION - Promouvoir la citoyenneté active des jeunes, développer la solidarité et promouvoir la tolérance entre les jeunes.
- ★ CULTURE 2007-2013 -
- ★ L'EUROPE POUR LES CITOYENS
- ★ MEDIA 2007

4. Acteur Mondial

Aide extérieure ★

- ★ INSTRUMENT DE FINANCEMENT DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
- ★ INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT